

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

N°178-03

--oOo--

Séance du 25/09/2003

PERSONNEL MUNICIPAL MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

MM.

I-EXPOSE

Les effectifs de la collectivité étant par nature fluctuants, car liés aux besoins des services ainsi qu'à l'évolution réglementaire des carrières des agents territoriaux, le tableau des effectifs doit être remis à jour régulièrement.

II -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Communes, notamment ses articles L. 431.1 à L. 431.3,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 3, 34, 88, 110,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Suivant l' avis favorable de la commission affaires économiques et portuaires, administration générale, finances et personnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

de fixer le niveau des effectifs de la Ville de Cherbourg-Octeville selon le tableau ci-dessous et ce à compter du 1er octobre 2003. Les effectifs budgétaires au 1er juillet 2003 sont présentés pour mémoire.

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR				
ADMINISTRATIF				
<u>Administrateurs territoriaux</u>				
Administrateur hors classe	1	1	1	
Administrateur 1ère classe	1	1	1	
<u>Attachés territoriaux</u>				
Directeur Territorial	1	1	1	
Attaché principal 2ème classe	3	3	3	
Attaché	15	16	15	
<u>Rédacteurs territoriaux</u>				
Rédacteur chef	2	2	2	
Rédacteur principal	4	4	4	
Rédacteur	12	12	11	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
<u>Adjoints administratifs territoriaux</u>				
Adjoint administratif 1ère classe	7	7	7	
Adjoint administratif principal 2ème classe	13	13	13	
Adjoint administratif	24	24	24	
<u>Agents administratifs territoriaux</u>				
Agent administratif qualifié	23	22	22	
Agent administratif	48	51*	46	1 - 31 h 30
				2 - 18 h 30
TOTAL (1)	154	157	150	3

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR TECHNIQUE				
<u>Ingénieurs territoriaux</u>				
Ingénieur en chef 1ère catégorie 1ère classe	1	1	1	
Ingénieur en chef	2	2	2	
Ingénieur subdivisionnaire	1	1	1	
<u>Techniciens territoriaux</u>				
Technicien supérieur chef	5	5	5	
Technicien supérieur principal	4	4	4	
Technicien supérieur	15	14	6	
<u>Contrôleurs de travaux territoriaux</u>				
Contrôleur principal	1	1	1	
Contrôleur	6	6	6	
<u>Agents de maîtrise territoriaux</u>				
Agent de maîtrise principal	10	10	10	
Agent de maîtrise qualifié	11	11	11	
Agent de maîtrise	22	22	22	
<u>Agents techniques territoriaux</u>				
Agent technique en chef	22	21	21	
Agent technique principal	113	114*	114	1 - 29 h 1 - 31 h 30
Agent technique qualifié	7	7	7	
Agent technique	25	25	20	1 - 29 h

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
<u>Agents d' entretien</u>				
Agent d' entretien qualifié	115	114*	114	1 - 31 h 00 2 - 18 h 30 1 - 18 h 00 1 - 16 h 00 1 - 10 h 00
Agent d' entretien	98	108*	54	1 - 31h 30 1 - 26 h 30 1 - 24 h 30 1 - 18 h 30 1 - 16 h 30
<u>Conducteurs territoriaux de véhicules</u>				
Chef de garage principal	3	3	3	
Chef de garage	2	2	2	
Conducteur spécialisé 1er niveau	5	7	4	
<u>Agents de salubrité territoriaux</u>				
Agent de salubrité en chef	3	3	3	
Agent de salubrité principal	5	5	5	
Agent de salubrité qualifié	3	3	3	
TOTAL (2)	479	489	419	14

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR SOCIAL				
<u>Assistants socio-éducatifs</u>				
Assistant socio-éducatif principal (éducateur spécialisé)	1	1	1	
Assistant dont :	2	2	1	
assistant de service social : 1				
conseiller en E.S.F. : 0				
<u>Puéricultrices</u>				
Puéricultrice hors classe	2	2	2	
Puéricultrice classe supérieure	2	2	2	
<u>Educateurs de jeunes enfants</u>				
Educateur principal	1	1	1	
Educateur	1	2	2	
<u>Infirmiers</u>				
Infirmier hors classe	1	1	1	
Infirmière de classe supérieure	1	1	1	
<u>Agents spécialisés des écoles maternelles</u>				
Agent spécialisé 1ère classe	19	19	19	
Agent spécialisé 2ème classe	32	31	31	
<u>Auxiliaires de puériculture</u>				
Auxiliaire de puériculture en chef	2	2	2	
Auxiliaire principal	6	6	6	
Auxiliaire	10	10	10	1 - 18 h 30
TOTAL (3)	80	80	79	1

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR MEDICO- SOCIAL				
<u>Médecins territoriaux</u>				
Médecin 1ère classe	1	1	1	
TOTAL (4)	1	1	1	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR SPORTIF				
<u>Conseillers des activités physiques et sportives</u>				
Conseiller 2ème classe	2	2	2	
<u>Educateurs des activités physiques et sportives</u>				
Educateur hors classe	8	8	8	
Educateur 1ère classe	5	5	5	
Educateur 2ème classe	14	13	13	
<u>Opérateurs des activités physiques et sportives</u>				
Opérateur principal	2	1	1	
Opérateur qualifié	1	1	1	
Opérateur	3	3	1	
TOTAL (5)	35	35	33	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR CULTUREL				
<u>Conservateurs de Bibliothèque</u>				
Conservateur en chef de bibliothèque	1	1	1	
<u>Bibliothécaires</u>				
Bibliothécaire	4	4	4	
<u>Attachés de conservation du patrimoine</u>				
Attaché de conservation 1ère classe	1	2	1	
<u>Assistants qualifiés de conservation</u>				
Assistant qualifié hors classe	1	1	1	
Assistant qualifié 1ère classe	3	3	3	
Assistant qualifié 2ème classe	8	8	8	
<u>Assistants de conservation</u>				
Assistant de conservation 2ème classe	2	2	2	
<u>Agents qualifiés du patrimoine</u>				
Agent qualifié du patrimoine 1ère classe	8	8	8	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
<u>Agents du patrimoine</u>				
Agent du patrimoine 1ère classe	3	3	3	
Agent du patrimoine 2ème classe	3	3	3	
<u>Assistants spécialisés d' enseignement artistique</u>				
Assistant spécialisé d' enseignement artistique	25	25 *	14	2 - 16 h 00 1 - 14 h 00 1 - 13 h 00 1 - 10 h 30 1 - 10 h 00 1 - 9 h 00 4 - 8 h 00 1 - 6 h 00 1 - 5 h 30 1 - 5 h 00 2 - 3 h 00 1 - 2 h 30
<u>Professeurs d' enseignement artistique</u>				
Professeur hors classe	1	1	1	
Professeur de classe normale	10	11*	8	3 - 8h00
TOTAL (6)	70	71	56	19

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR POLICE MUNICIPALE				
<u>Agents de police municipale</u>				
Chef de police municipale	1	1	1	
Brigadier chef principal	1	1	1	
Brigadier chef	2	2	2	
Brigadier	2	2	2	
Gardien principal	2	2	2	
Gardien	2	2	2	
TOTAL (7)	10	10	10	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
SECTEUR ANIMATION				
<u>Animateurs</u>				
Animateur	9	9	5	
<u>Adjoints d'animation</u>				
Adjoint d'animation	1	1	0	
<u>Agents d'animation</u>				
Agent d' animation qualifié	1	1	1	
Agent d'animation	3	3	3	
TOTAL (8)	14	14	9	

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/07/2003	EFFECTIFS BUDGETAIRES AU 01/10/2003	POSTES POURVUS PAR DES TITULAIRES AU 01/10/2003	* Dont TNC
EMPLOIS SPECIFIQUES				
Pupitreur	1	1	1	
Responsable de l' information	1	1	1	
Professeur de musique	4	4 *	4	1 - 9 h 00
TOTAL (9)	6	6	6	1
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9)	849	863	763	39

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)	Observations
Collaborateur de cabinet		CAB	FORFAIT	110	
Directeur du service des sports	A	SP	IB 852	3 - 3	
Directeur du Port de Plaisance	A	ADM	IB 653	3 - 3	
Professeur de patinage	B	SP	15 475,87 Euros	3 - 3	
2 moniteurs de voile	C	SP	IB 259	3 - 1	
Responsable Service Information	A	ADM	IB 653	3 - 3	
Directeur-Adjoint de la Solidarité	A	ADM	IB 379	3 - 3	
Chargé évènementiel tourisme	A	ADM	IB 466	3 - 3	
Coordinateur de la Politique en faveur du commerce et de l' artisanat	A	ADM	IB 423	3 - 3	
Directeur du développement économique et du commerce	A	ADM	IB 379	3 - 3	
Directeur Centre social	A	ADM	IB 500	3 - 3	
1 Professeur d' enseignement artistique	A	CULT	IB 681	3 - 1	
1 Professeur d'enseignement artistique	A	CULT	IB 433	3 - 1	
9 Assistants spécialisés d'enseignement artistique	B	CULT	IB 320	3 - 1	
1 Assistant spécialisé d' enseignement artistique	B	CULT	IB 555	3 - 1	
1 Assistant spécialisé d'enseignement artistique	B	CULT	IB 638	3 - 1	

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)	Observations
Directeur de centre aéré	B	ANIM	IB 362	3 - 3	
Directeur de centre social	B	ANIM	IB 298	3 - 1	
Directeur de centre social	B	ANIM	IB 321	3 - 1	
Directeur de centre aéré	B	ANIM	IB 298	3 - 1	
Adjoint d'animation	C	ANIM	IB 259	3 - 1	
Educateur prévention de la délinquance	B	SOCIAL	IB 322	3 - 1	
Responsable lieux de proximité	B	SOCIAL	IB 322	3 - 3	
Femme relais	C	SOCIAL	IB 263	3 - 2	
49 assistantes maternelles		SOCIAL	FORFAIT		
Organisateur	B	TECH	IB 322	3 - 1	
Organisateur informatique	B	TECH	IB 497	3 - 1	
Responsable service général entretien	B	TECH	IB 347	3 - 1	
Technicien d' exploitation informatique	B	TECH	IB 322	3 - 1	
Technicien d' exploitation informatique	B	TECH	IB 322	3 - 1	
Technicien en bâtiment DGST	B	TECH	IB 322	3 - 1	
Technicien en bâtiment DGST	B	TECH	IB 322	3 - 1	
Technicien en bâtiment DGST	B	TECH	IB 322	3 - 1	
3 agents techniques	C	TECH	IB 251	3 - 1	
32 emplois saisonniers	C		IB 245	3 - 2	
12 emplois jeunes					

TOTAL : 137

La valeur du point d'indice est de 4.37 € au 01/12/2002.

(1) CATEGORIES A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif (dont emplois de l' article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l' article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) REMUNERATION

Référence à un indice brut de la fonction publique

ou en francs annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif de contrat (loi du 26 Janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont espaces verts et aménagement rural)
COM : Communication
S : Social (dont aide sociale)
MS : Médico-social
MI : Médico-technique (dont laboratoires)
SP : Sportif
CULT : Culturel (dont enseignement)
ANIM : Animation
RS : Restauration scolaire
ENT : Entretien
CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

modifiée)
3-1 : article 3, 1er aliéna,
Remplacement momentané de
titulaires.
3-2 : article 3, 2ème alinéa,
Besoin saisonnier ou
occasionnel.
3-3 : article 3, 3ème alinéa,
Nature des fonctions ou
besoins des services.
A : autres (préciser)

Article 2 : Les effectifs de la collectivité comportent les emplois fonctionnels de Directeur général 80 à 150000 habitants, quatre emplois de Directeur général adjoint 40 à 150000 habitants, Directeur général des services techniques 80 à 150000 habitants.

Les crédits affectés à l' emploi d' 1 collaborateur de cabinet s' élèvent à 44 154 Euros répartis respectivement au chapitre 12 articles 64111 et 64112, ainsi qu' à l' article 64131.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Pour le Maire et par délégation

L' Attachée Muncipale

D. OLIER

Reçu SP le 01/10/2003

affiché le 15/10/2003